



PROVINCE NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE



NOUVELLE CALEDONIE

NOTE DE PRESENTATION

DELIBERATION N° 15/16/2022

RELATIVE A 2 PROJETS DE DELIBERATION POUR DES VENTES DE VILLAS COMMUNALES.

Nous continuons la vente des terrains nus et des villas communales.
La liste prévisionnelle estimée des ventes possibles s'élève à plus de 100 M de FCFP.
30 MF ont été inscrits en recettes au BP 2022.

Nous vous proposons :

- _ La vente d'une villa à Mme Francine NAOUNA pour le prix de 13 M FCFP (villa ex logement-loquet)
- _ La vente d'une villa à Mr Jordan DERAMANE et Mme Coralie MOAGOU pour le prix de 9 M FCFP (villa à côté du terrain ex 3 studios)

Une estimation par une agence a servi de référence.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Le Maire,
Thierry GOWECEE